Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212200927-20261120-20261101DM1-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KERPERT

Séance du 19 novembre 2026 (20 heures 30)

PRESENTS : LE BEGUEC Marilyse, DERRIEN Frédéric, MONNIER Sylvie, GUINTRAND Guillaume, BOËTTEZ Adeline, JEGOU Gaël, BLANCHARD Magalie, MAHE Jean-Claude, BONNET Cécile, PENICAUD Marc, COMBE Caroline

Absent(s)/excusé(s) : BLANCHARD Magalie (procuration à LE BEGUEC Marilyse)

Secrétaire de séance : BONNET Cécile

Date de la convocation : 13 novembre 2026

DELIBERATION 2026-11-01 Décision Modificative n°1

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Compte	*Chapitre*		*Compte*	*Chapitre*	
60623	*011*	-3 000,00 €			
6470	*012*	5 700,00 €			
66111	*66*	500,00 €			
023		1 800,00 €	73223	73	5 000,00 €
TOTAL		5 000,00 €	**TOTAL**		5 000,00 €

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Compte	*Chapitre*		*Compte*		
1641	16	1 800,00 €	021		1 800,00 €
TOTAL		1 800,00 €	**TOTAL**		1 800,00 €

60623 : alimentation

6470 : Autres charges sociales (indemnités Astrid)

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212200927-20261120-20261101DM1-DE

66111 : Intérêts réglés à l'échéance

1641 : Emprunts en euros

73223 : Fonds départemental des DMTO

Chap 021-chap 023 : virement à/de la section de fonctionnement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité:

- Autorise Le Maire à signer les documents nécessaires pour la transmission de la décision modificative.

Fait et délibéré en Mairie les Jour, Mois et An Susdits

Le Maire

Marilyse LE BEGUEC

